

S

1894

VINGT-DEUXIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

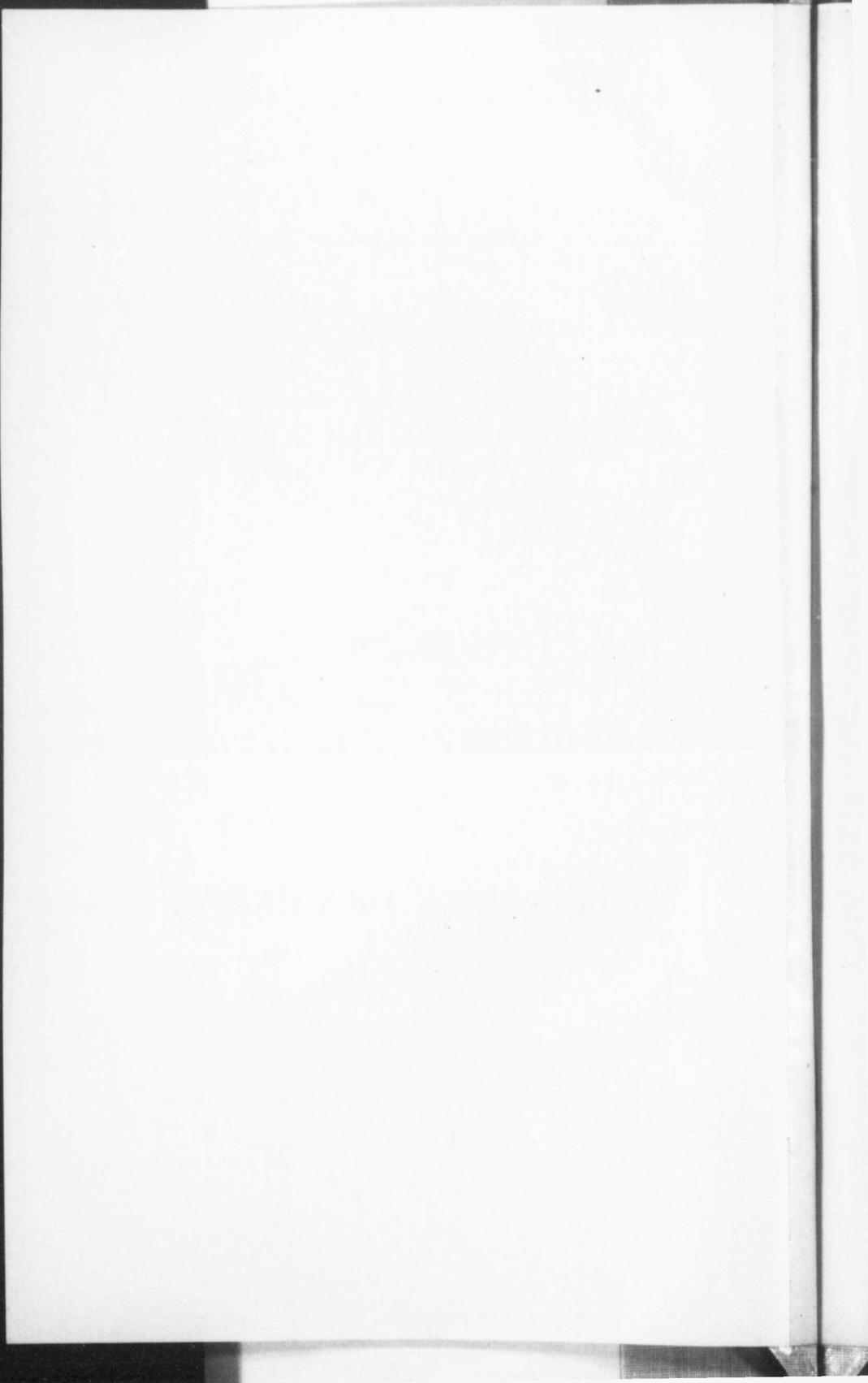
DE LA

Caisse d'Économie

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

1894



LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC

(Acte 34 Vict., Chap. 7.)

VINGT-DEUXIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 18 juin 1894.

L'assemblée s'ouvre à 7.35 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Ecr., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Les minutes de la dernière assemblée annuelle sont lues et adoptées.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. E. W. Méthot, secondé par M. J. D. Brousseau, Messieurs Edm. Giroux et Dr. J. E. Fortier sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SUPIRE

BRITISH
SOUTH AFRICA

VINGT-DEUXIÈME rapport annuel des Directeurs aux actionnaires
de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, depuis
l'octroi de sa chartre sous l'acte fédéral, Vict. 34, chap. 7.

MESSIEURS,

Les directeurs de La Caisse d'Économie de Notre Dame de Québec ont l'honneur de vous soumettre leur rapport des opérations de cette institution pour l'année terminée le 31 Mai dernier.

Les états ci-annexés, accompagnés du rapport des Auditeurs vous feront connaître la position de la Caisse d'Économie.

Durant l'année 2152 nouveaux comptes ont été ouverts, et 737 ont été clos, la balance due aux déposants est de \$4,427,433.56 soit \$345,494.33 de plus que l'an dernier.

Après avoir réglé les intérêts dus aux déposants ainsi que les dépenses de l'année, déclaré deux dividendes ainsi qu'un bonus aux actionnaires, et avoir déduit la somme de \$1,350. pour primes payées, ses débentures achetées durant l'année, il reste un profit net de \$12,720,39 qui a été porté au crédit de Profits et Pertes. \$10,000 ont été transportées du Compte de Profits et Pertes au Fonds de Réserve qui est maintenant de \$100,000. laissant une balance de \$35,834.01 au crédit du Compte de Profits et Pertes.

Durant l'année les différents bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports ont toujours été satisfaisants.

Le huit du courant, un examen soigné a été fait des valeurs de la Caisse, par les Auditeurs, en présence du Président, du Vice-Président, de Mgr. B. Paquet, de M. le Chevalier Robitaille et du Secrétaire Trésorier, et le tout a été trouvé correct et dans un ordre parfait.

Comme par le passé les Directeurs ont distribué \$5,000. aux institutions charitables de Québec.

La Caisse des Retraites continue à fonctionner à la satisfaction des Directeurs et des Employés de la Caisse.

Le 18 août dernier la mort a enlevé un des Directeurs de la Caisse en la personne de l'Hon. Monsieur Isidore Thibaudeau, Vice-Président de notre Institution depuis un très grand nombre d'années.

D'une grande intégrité, d'un jugement solide, initié aux transactions financières et commerciales Monsieur Thibaudeau a rendu à la Caisse des services précieux et a contribué, pour sa bonne part à sa prospérité.

L'Hon. Mons. Thibaudeau a été remplacé comme Vice-Président par Mons. J. D. Brousseau et comme Directeur par M. le Notaire V. Wincelas LaRue.

Le 22 novembre dernier, la mort a enlevé à la Caisse un de ses vieux employés en la personne de Mons. Siméon LaRue, employé à la Succursale de Lévis depuis 1873. M. LaRue s'était

toujours montré un bon et fidèle employé et avait toujours rempli les devoirs de sa charge à la satisfaction de ses supérieurs.

La Caisse continue à faire des prêts sur la sûreté collatérale de débetures et d'actions de banques et de compagnies incorporées.

Avant de terminer nous désirons offrir nos remerciements à nos employés pour leur ponctualité à remplir les devoirs de leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,

Président.

ETAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE

POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1893....	\$ 260,025.46
Dépôts.....	4,857,849.00
Placements	2,476,121.76
Intérêts	240,724.22
Loyers	1,638.30
Divers.....	17,555.80

\$7,853,914.54

Examiné et trouvé correct,

Québec, 8 juin 1894.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALPH. COTÉ,

Auditeur.

D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

LE 31 MAI 1894.

DÉBOURSÉS.

Remboursements	\$4,512,354.67
Placements	2,725,517.70
Intérêts	164,888.27
Dépôts spéciaux	100,000.00
Primes sur débentures	1,350.00
Propriété Haute-Ville	255.00
Ameublement de bureaux	925.00
Dépenses courantes	6,477.25
Dépenses d'administration	18,171.07
Institutions de charité	5,000.00
Dividendes.....	25,000.00
Bonus aux actionnaires.....	5,000.00
Divers.....	1,181.70
Balance en Banque et en Caisse.....	287,793.88

\$7,853,914.54

Québec, 31 mai 1894.

E. W. MÉTHOT,
Président.

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE
PASSIF.

Fonds capital de la Banque.....	\$1,000,000.00	
Moins 75% non versé.. ..	750,000.00	
	<hr/>	\$250,000.00
Fonds de réserve.....	100,000.00	
Profits et Pertes	35,834.01	
	<hr/>	135 834.01
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.		4,427,433.56
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000.00
Obligations non comprises sous les chefs précédents.		44,456.10
		<hr/>
		\$4,940,723.67
		<hr/> <hr/>

Examiné et trouvé correct,

Québec, 8 juin 1894.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALPH. COTÉ,

Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1894.

ACTIF.

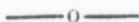
Effets publics provinciaux ou municipaux.....	\$2,168,826.24
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou des Provinces comme sûreté collatérale.....	182,500.00
Prêts garantis par des actions de Banque comme sûreté collatérale.....	347,496.66
Prêts garantis par autres actions, obligations ou dé- bentures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale.....	1,245,185.83
Argent en Caisse ou déposé aux Banques, et rem- boursable à demande	762,793.88
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000.00
Placements en actions de Banques faits avant la constitution de la Caisse en corporation.....	73,239.00
Autre actif non compris sous les chefs précédents...	77,682.06
	<hr/>
	\$4,940,723.67
	<hr/>

Québec, 31 mai 1894.

E. W. MÉTHOT,
Président.

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.



*A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'Institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

Québec, 8 juin 1894.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par E. W. Méthot, Ecr., Président, secondé par Mgr B. Paquet, et résolu :

Que le rapport des Directeurs ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Edouard Lacroix, Ecr., secondé par M. le Dr J. E. Fortier, et résolu :

Que la Caisse d'Economie souscrive deux cents piastres au monument Champlain.

Proposé par Edm. Giroux, Ecr., secondé par M. le Dr. G. E. René Fortier, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par M. le Chevalier Ol. Robitaille, secondé par J. D. Brousseau, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

Louis Amiot, écuyer,
 J. D. Brousseau, écuyer,
 V. W. LaRue, écuyer,
 E. W. Méthot, écuyer,
 Mgr Benjamin Paquet, Ptre.,
 Ol. Robitaille, écuyer, M. D.,
 Cyrille Tessier, écuyer.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par M. J. D. Brousseau.

Sur motion de Mgr B. Paquet, secondé par M. le Notaire C. Tessier, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. E. W. Méthot, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,
 Secrétaire.

Québec, 18 juin 1894.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.
 J. D. BROUSSEAU, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,
 Secrétaire-Trésorier.

Québec, 18 juin 1894.

300010111111
 309.112-111111

